



LA TRIBUNE DE NOS CAMPAGNES

Marc VILLARAnimateur du programme
national de conservation
des ressources génétiques
du peuplier noir

Adresse :

INRA, Unité Amélioration,
génétique et physiologie
forestières,2163 Av. de la Pomme de Pin,
CS 40001 Ardon
45075 ORLEANS
Cedex 2

Peuplier noir : variétés “diversité”

Le peuplier noir (*populus nigra* L.) suscite de nouveaux intérêts. Cette espèce fait partie d'un habitat particulier : la forêt alluviale à bois tendre (ripisylve) qui représente une zone tampon (écotone) entre l'espace terrestre (largement occupé par l'agriculture et l'urbanisation) et le milieu aquatique. Cet habitat est le support d'une biodiversité remarquable et de ce fait, fait partie des habitats prioritaires européens (code Directive Habitat 91EO).

1. Caractéristiques biologiques

Le peuplier noir couvre une aire naturelle très vaste, de l'Europe de l'Ouest à l'extrémité Ouest de la Chine. C'est une espèce pionnière, exigeante en eau et en lumière. C'est une espèce dioïque (sexes séparés) et à pollinisation anémophile.

Le peuplier noir est l'essence dominante (38 m de haut dans les forêts rhénanes, 1 m de circonférence mesuré sur un individu de Montpellier de Madillan, Charentes) et longévive (220 cernes comptés sur une section d'un peuplier noir du Gave d'Oloron) de ces forêts pionnières. Cette espèce se distingue de l'autre essence arborescente pionnière, le saule blanc (*salix alba* L.), plus sensible à la sécheresse, pouvant être parasité très fortement par le gui et de longévité plus courte (80 ans). La durée de vie élevée du peuplier noir est importante pour la biodiversité de ces milieux alluviaux car dans son stade final ('gros bois') l'arbre peut héberger grâce à son cortège de caches et cavités naturelles une multitude d'insectes, oiseaux et chauves-souris. Le peuplier noir présente également un système racinaire très développé, piègeur de sédiments, fixateur de berges et épurateur naturel de nutriments. Enfin, le peuplier noir est un élément important dans l'attractivité et la qualité des paysages de vallées.

Anciens usages :

Dans les temps plus anciens, le peuplier noir était une source de bois importante (et gratuite) pour les populations locales riveraines. Les peupliers noirs les plus droits servaient de charpente. Le bois, se consommant rapidement en produisant une chaleur importante, était utilisé pour les feux de cuisson ou pour alimenter fours à pain, fours de potiers et fours à briques. Enfin, le feuillage pouvait servir de nourriture d'appoint pour le bétail. Le peuplier noir était également taillé en têtard et, en plus de fournir des fagots (taille tous les 4 ans en général), il permettait d'indiquer de façon visible les limites de parcelles, plus efficacement que des bornes qui étaient rapidement enfouies sous la litière des feuilles. Les paysans connaissaient bien l'intérêt de cet arbre : rapidité de croissance, relative tolérance à la sécheresse et multiplication par bouturage aisé. Ainsi dans les bocages, il n'est pas rare de trouver de vieux individus, qui sont en fait la copie végétative d'un seul individu remarquable (généralement de sexe mâle).



2. Menaces sur l'espèce

Le peuplier noir est vulnérable en raison des convoitises qui s'exercent sur la ripisylve. Premièrement, l'espèce est menacée par l'anthropisation des cours d'eau, qui correspond à l'aménagement (voie de communication, irrigation) et par l'exploitation des cours d'eau (extraction de granulats, barrages, ...). La deuxième menace est le risque d'abâtardissement par les phénomènes de pollution génétique des peuplements naturels de peuplier noir par des peupliers cultivés. Ces cultivars - peuplier d'Italie ornemental (*populus nigra* var. *italica*) et hybrides de la popuculture - sont des clones à base génétique extrêmement étroite (donc présentant une diversité génétique très réduite).

Néanmoins, les menaces ne portent pas sur la survie de cette espèce, qui n'est globalement pas menacée de disparition en France, mais sur la qualité et la diversité de ses ressources génétiques qui peuvent diminuer dangereusement si le renouvellement des générations d'arbres s'effectue dans de mauvaises conditions (absence de sites disponibles pour la régénération, populations de trop petite taille...).

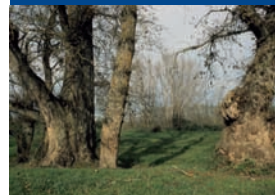
3. Programme de conservation

Au niveau national, un programme de conservation des ressources génétiques du peuplier noir a été défini par la Commission des Ressources Génétiques Forestières (CRGF) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche en 1991 (Villar et al. 2004). L'objectif principal est de conserver les gènes fondateurs de la variabilité actuelle et de préserver au mieux les adaptations locales comme les mécanismes naturels qui la sous-tendent.

4. Actions de valorisation

Les actions de revégétalisation en milieu riverain pour des aspects paysagers ou de stabilisation des berges sont de plus en plus importantes en France. Aujourd'hui encore, le matériel végétal planté par les aménageurs paysagistes prend peu ou pas en compte les ressources génétiques locales. Concernant le peuplier, les aménageurs font souvent appel au peuplier d'Italie, qui est une variété clonale à port caractéristique uniforme. Ce programme a pris conscience de la nécessité de prendre en compte cette diversité en proposant pour ce type de plantation du matériel végétal des populations locales ou voisines dont la diversité et l'adaptation ont été évaluées par les caractères neutres et adaptatifs mentionnés précédemment. Ainsi en février 2009, trois variétés ont été inscrites au Catalogue des variétés françaises : Plaine Loire, Garonne et Rhin (à une altitude inférieure à 300 mètres). Ces variétés comprennent un mélange de 25 individus présentant une croissance homogène mais une variabilité très importante pour les caractères suivants : architecture (forme et angle de branches), floraison et phénologie foliaire.

Ces trois variétés sont issues d'expérimentations communes et d'une collaboration très fructueuse et de longue date avec le Conservatoire National de la Biodiversité Forestière de Guémené Penfao (O. Forestier et H. Le Boulter).



Pour en savoir plus :

Piégay H., Pautou G., Ruffinoni C. (2003)
Les forêts riveraines des cours d'eau. Ecologie, fonctions et gestion. IDF, 464 p.

Villar M., Auclerc P. (2007)
Le Peuplier noir. La Loire et ses Terroirs, 60 : 25-33

Villar M., Le Boulter H., Forestier O. (2004)
Le Peuplier noir : un patrimoine naturel à conserver. Biofutur, 247, 24-27

<http://peupliernoir.orleans.inra.fr>